Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 621

Artikel: L'économie de guerre enseignée aux ménagères neuchâteloises

Autor: M.J.-W.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264598

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Histoire d'une votation bâloise

Nous sommes bien en retard pour relater à nos lecteurs les péripéties d'une votation qui a eu lieu à Bâle dans le courant de ce printemps et dont l'objet était un de ceux qui tiennent particulièrement à cœur à toutes les féministes : le droit au travail de la femme mariée. Ceci pour employer un terme beaucoup plus exact que cette expression totalement fausse de *cumul*, dont persistent à se servir nos adversaires — voyez encore une récente interpellation de M. Déthiollaz au Grand Conseil de Genève — sans parvenir à comprendre qu'ils commettent une grosse erreur, non seulement de français, mais aussi de bon sens.

C'est en 1936 déjà qu'une initiative fut lancée par un groupe d'électeurs bourgeois, initiative qui interdisait non seulement tout cumul (au véritable sens du mot) aux fonctionnaires et employés de l'Etat bâlois, mais encore toute activité rémunérée à leurs femmes. Cette initiative ne parut pas éveiller grand intérêt dans les partis politiques, si bien que ce fut avec surprise que l'on apprit que les électeurs l'avaient acceptée en votation populaire par 8.293 *oui* contre 6.245 *non*. Mais le Conseil d'Etat, auquel incombait alors la tâche de l'appliquer, s'y refusa, déclarant que sa mise en vigueur allait entraîner des conséquences inacceptables, et prépara un contre projet, qui n'interdisait le travail rémunéré qu'aux femmes de fonctionnaires et non aux fonctionnaires eux-mêmes, voulant ainsi tenir compte d'une « certaine opinion ». Ce contre-projet fut soumis au Grand Conseil en septembre 1941, et c'est à cette date que les Sociétés féminines entrèrent en scène.

Ce fut la *Frauenzentrale* bâloise, qui prit en main la direction de toute la campagne, du fait qu'elle était à même, mieux que d'autres, d'atteindre des cercles féminins étendus et variés. De ses démarches auprès des partis politiques, auprès d'autres groupements féminins, et surtout auprès de la presse, résulta bien vite la constatation rassurante que, généralement, ni l'initiative populaire, ni le contre projet gouvernemental ne rencontraient la faveur publique : un seul parti toutefois recommandait l'adoption du contre-projet du Conseil d'Etat, qui précisément interdisait le travail aux femmes seulement ! La campagne fut brève, et énergiquement menée: articles de presse, assemblée publique, affiche illustrée représentant une femme en costume bâlois, les mains liées, sous la légende : *Bâle ! garantis les droits constitutionnels de tes concitoyens* ! Car les féministes bâloises s'étaient placée sur le terrain imbattable du droit imprescriptible de la femme au travail, idée qui éveilla certainement de l'écho auprès de nombreux citoyens, car soit l'initiative, soit le contre-projet furent rejetés tous deux par de belles majorités : 13.970 *non* contre 6.271 *oui*, pour l'initiative, et 13.821 *non* contre 5.195 *oui* pour le contre-projet. Un résultat réjouissant et encourageant.

Relevons qu'à côté des Sociétés féminines groupées dans la *Frauenzentrale*, le parti radical-démocratique prit une part très active à la campagne contre l'initiative, organisant notamment une assemblée contradictoire à laquelle il invita non seulement ses membres, mais aussi les membres des Sociétés féminines, dont les voix furent comptées lorsque les participants furent invités à manifester leur opinion. Puis, peu de temps avant la votation, se constitua un Comité d'action interpartis, dans lequel la *Frauenzentrale* fut invitée à se faire représenter, et où ses déléguées trouvèrent le meilleur accueil, et la plus complète compréhension pour leur point de vue. Les organisations d'employés prirent également fait et cause contre le projet d'interdiction de travail aux femmes, et le fait que le contre-projet du Conseil d'Etat, qui voulait empêcher *seulement* les femmes de travailler, remporta un millier de voix affirmatives de moins que l'initiative qui visait les deux sexes paraît assez significatif. Nos amies bâloises, en se félicitant du résultat obtenu, peuvent donc regarder l'avenir avec plus de confiance que leurs sœurs dans d'autres cantons.

J. Gueybaud.

(*Librement résumé et traduit d'après le* Schw. Frauenblatt).

L'activité des „Frauenzentralen" suisses

(Extraits du rapport général présenté à l'Assemblée annuelle)

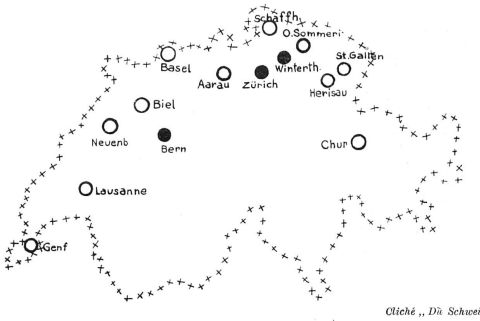

Cliché „Die Schweizerfrau"

Carte des „Frauenzentralen" en Suisse. Celles qui sont marquées par un cercle plein ont un secrétariat permanent.

...Il est bien naturel qu'au premier plan de l'activité de nos *Frauenzentralen* se placent tout d'abord les tâches imposées par la guerre. Le souci de la défense spirituelle du pays a été la cause de l'organisation de nombreux cours, conférences, articles de presse, etc., etc., mais les devoirs pratiques ont été abondants aussi. Les *Frauenzentralen* ont en effet collaboré à l'exécution de mesures officielles qu'elles ont d'autre part contribué à porter à la connaissance du public ; elles ont participé aux débats de Commissions économiques et ménagères ; certaines ont pris la direction du Service complémentaire féminin civil de leur canton, alors que d'autres lui ont apporté leur concours. Dans quelques cantons, ce sont elles qui se sont mises à la tête des organisations de séchage de fruits et de légumes, dans d'autres elles ont fondé des ouvroirs pour des femmes de mobilisés. L'aide aux paysannes a constitué la préoccupation essentielle de plusieurs d'entre elles, ainsi que l'extension des cultures, tandis que pour d'autres ce fut la collaboration aux œuvres sociales de l'armée. Et procurer du travail à domicile à celles qui en avaient besoin, recueillir des légumes, du fruit, des vêtements pour des familles dans le besoin, organiser la récupération de laine et de tissus usagés, collaborer aux grandes collectes du Don National, du Secours d'hiver, et du Fonds d'extension des cultures... a été pour toutes ou presque toutes la tâche constante à laquelle s'est ajoutée l'organisation de cours et de conférences, de consultations gratuites, de vente de brochures et de communications à la presse.

...Mais, en plus de cette activité générale, l'activité de nos *Frauenzentralen* s'est forcément spécialisée dans certains domaines particuliers. La préparation des femmes à leur tâche actuelle a figuré au programme de nombre d'entre elles, notamment dans le domaine domestique et ménager: démarches et pétitions en faveur de l'enseignement ménager obligatoire, cours privés, enseignement itinérant, conseils aux mères de famille, etc. D'autres se sont occupées de la création d'une neuvième année scolaire, de l'enseignement postscolaire, d'éducation maternelle, de l'introduction d'un brevet de capacité civique ou de la préparation professionnelle d'aides d'institutions charitables. D'ailleurs, quelques Centrales dirigent systématiquement, et depuis longtemps, des consultations d'orientation professionnelle, ou des Offices juridico-sociaux.

L'occasion ne leur a pas manqué, au cours de cette dernière année, de prendre position en faveur des droits de la femme qui travaille : à Berne et à Zurich, en collaborant efficacement à la campagne qui a abouti à la décision d'avancer l'heure de fermeture des magasins, à Bâle en combattant l'initiative dite des cumuls, à Aarau en prenant position en faveur d'un contrat de travail pour les employées de maisons.

Les tâches sociales relèvent aussi plus ou moins des compétences de toutes les *Frauenzentralen*. Ce sont elles qui, essentiellemnt, s'occupent des mères de famille, des femmes âgées ou de celles qui ont besoin de vacances et de repos, ceci par l'organisation de systèmes de vacances, l'ouverture de chauffoirs, etc. Mais les rapatriées suisses, les enfants victimes de la guerre, les Polonais internés ont été aussi l'objet de leur sollicitude, de même que la protection de la famille, et la tâche qui semble aujourd'hui prématurée de la préparation de la paix.

Les Centrales, enfin, ont manifesté leur intérêt pour la vie publique, d'abord en adressant des pétitions toujours soigneusement étudiées aux autorités, puis en demandant — et en obtenant parfois ! — la nomination de femmes compétentes et qualifiées dans diverses Commissions officielles: c'est ainsi qu'Aarau a pu faire nommer une femme au Conseil de l'instruction publique. Partout, elles ont demandé, et généralement avec succès, que les fêtes civiques, dont l'habitude se prend un peu partout, ne fassent pas de distinction entre jeunes filles et jeunes gens lors de leur majorité ; à Aarau, l'acceptation de la nouvelle loi scolaire a été le résultat d'une belle campagne féminine, de même que partout en Suisse la revision de la loi sur le cautionnement et le rejet de l'initiative Reval. Malheureusement, Zurich n'a pas obtenu le même succès, malgré sa campagne intensive en faveur de l'assurance-vieillesse cantonale, mais a réussi à obtenir que les secours dits de guerre fussent aussi versés aux célibataires. Aarau a contribué à la création d'un Office cantonal de l'enfance, Berne et Zurich se sont occupées de la répartition du lait, Zurich encore de la formation du personnel enseignant, Bâle et Schaffhouse de la question du cinéma...

...Et c'est ainsi que s'esquisse peu à peu l'image d'une activité intense des *Frauenzentralen*. Nous savons toutes que ce n'est là qu'une petite partie de la tâche immense que nous devrions accomplir, mais cela est tout de même une tâche à laquelle nous nous vouons de tout notre cœur pour le bien de notre pays.

E. F.

Le „Mouvement vers Westminster"...

...dont nous avons parlé dans un précédent numéro, et qui a pour but de préparer l'entrée d'un beaucoup plus grand nombre de femmes au Parlement britannique, va en se développant d'une façon réjouissante. De toutes parts, des femmes s'y rallient afin d'assurer leur représentation équitable à la Chambre, en profitant de toutes les expériences que la guerre leur a permis de faire dans nombre de domaines qui les touchent directement.

Des séances ont eu lieu, durant tous ces derniers mois, au cours desquelles ont été discutées à fond, d'abord les difficultés qui retardent ou entravent l'élection de femmes comme députées, puis la possibilité de créer un parti uniquement féminin — suggestion qui a d'ailleurs été rejetée avec raison et bon sens — ; et des conférences ont été données sur des sujets tels que la procédure pour le choix des candidats, la procédure parlementaire, le rôle du cabinet ministériel, la place de la démocratie aux Chambres, etc. De plus des classes d'oratrices sont organisées, ce qui ne sera pas la moindre utilité de ce mouvement ! quand bien même les femmes anglaises sont dressées à la parole et à la discussion publiques par trente ans de vie politique tout autrement que nos femmes suisses !

L'économie de guerre enseignée aux ménagères neuchâteloises

Au cours de sa première année d'activité, la « Commission cantonale de formation ménagère au service de l'économie de guerre » a cherché à inculquer aux ménagères neuchâteloises des notions nouvelles de cuisine et d'entretien des vêtements, par des démonstrations pratiques.

Cette campagne a commencé en juin 1941. En quelque cinq semaines, 63 démonstrations furent organisées dans 52 communes de notre canton (qui en compte en tout 62). Le programme comportait, outre la théorie générale du séchage des légumes, la mise au sel des laitues et des haricots, la confection de la pâte à gâteau économique et de quelques plats nouveaux de pommes de terre. Ces conférences-démonstrations rencontrèrent un très grand succès. Si l'on cite les chiffres de 180 auditrices pour le village de Colombier, de 160 personnes entassées dans une modeste salle d'école à St-Blaise, l'on aura immédiatement l'impression d'un résultat encourageant.

Le Consommateur soucieux de ses Intérêts fait ses achats à la COOPÉRATIVE

de faire connaître à la coupable collectivité, le martyr des Sacrifiés.

D'abord, elle n'osa point livrer au public ce dont son âme était pleine: le secret de ses «amis». Une sorte de pudeur morale la retenait. Mais quand survint l'effroyable recommencement, le désespoir et la révolte firent jaillir l'œuvre qui devait proclamer la vérité. Il fallait que l'on sut ce qu'enduraient des hommes innocents derrière les portes closes des hôpitaux. Il fallait que l'on comprit enfin l'étendue du désastre humain, pour que soient rejetées les faiblesses dont chacune fut une raison d'être de la nouvelle guerre.

Cependant, et nous en savons gré à l'auteur, le poignant récit s'allège d'un style alerte et familier, de notations pittoresques qui feraient sourire, si cela était possible ! Le souci d'Henriette Rémi a été d'éviter l'inutile description de l'horrible où se complaisent trop souvent les chroniqueurs de la guerre. Hélas ! la réalité, dans sa forme concise et discrète, suffit pour que le cœur s'épouvante et que nous sentions lourdement peser nos responsabilités.

Des images défilent, tragiques en leur simplicité: la femme qui ne *peut plus* embrasser son mari... les « revoirs », tant souhaités, si longtemps attendus, qui ne sont plus que de nouvelles sources de douleur... le vieux père paysan qui joue la comédie de la joie en retrouvant son fils — un défiguré aveugle — et sanglotte dans le couloir... en serrant les poings:

« Le misérable qui l'a arrangé comme ça ! Ah si je le tenais !

« Pauvre vieux Martin, brave, brave homme. Il était artilleur, votre fils. Vous oubliez que les éclats des obus qu'il lançait en ont arrangé bien d'autres *comme ça* !

Et peut-être, en ce moment même, de l'autre côté de la frontière, un pauvre vieux père, martyrisé en son cœur comme vous, serre aussi les poings et crie: Ah si je le tenais ! »

Tout au long du livre, rarement exprimée mais inscrite en marge de chaque page, cette compassion infinie qui vainct la haine, adoucit comme un baume l'affreuse évocation. Nous empruntons à M. Ad. Ferrière, la conclusion de la préface dans laquelle il rappelle la fondation de la Croix-Rouge : « Puissent ces pages de pitié et d'amour enseigner aux hommes et aux femmes de demain le grand devoir de justice humaine, afin qu'un jour — un jour que l'on voudrait voir proche — plus aucune guerre ne vienne ensanglanter l'humanité et déchirer les liens de la fraternité universelle ».

R. G.

Mme Loeffler Delachaux : *Dénatalité*, 1 brochure aux Editions Héliographia S. A., Lausanne, 1942. Prix : 0 fr. 80.

C'est cette brochure, nous dit-on, qui a suscité la protestation indignée d'une correspondante de notre journal, un critique qui en rendait compte dans un autre périodique romand n'ayant rien trouvé de mieux pour exprimer son appréciation que de dire « que cet ouvrage courageux, c'est — qui donc aurait osé l'espérer ? — à une femme que nous le devons...» et que « *Dénatalité* est écrit avec un bon sens que l'on est tenté de qualifier de masculin... »

Il est certain que c'est là un compliment plutôt impertinent à faire à une femme écrivain ! et nous en connaissons bon nombre qui ne l'auraient certes pas pris comme un éloge ! Ceci d'autant plus que, si Mme Lœffler-Delachaux, la rédactrice du périodique *En Famille*, a manifesté de l'indépendance d'esprit en rédigeant les quatre articles réunis dans cette brochure, cette indépendance n'est pas une exception dans les milieux féminins et féministes, où l'on ne juge pas des problèmes que pose Mme Lœffler-Delachaux comme l'a fait certaine Assemblée de vieilles dames à laquelle il lui a été donné d'assister une fois ! et nous connaissons aussi des groupements masculins qu'effrayerait tout net le franc-parler de notre auteur. Pour elle, en effet, ce ne sont pas des causes économiques, sociologiques ou morales qu'il faut chercher à la dénatalité: d'une façon un peu trop simpliste à notre avis, elle voit ces causes dans la fausse pudeur, l'hypocrisie des conventions, les préjugés d'une certaine éducation, la contrainte des refoulements... Théorie trop hâtivement bâtie dans un élan d'indignation — compréhensible, certes, quand on songe comment, lorsqu'elle fonda la Pouponnière des Brenets, qui devait abriter des enfants illégitimes et leurs mères, Mme Lœffler vit trop souvent son œuvre de propagande sabotée au nom de la morale par de bonnes âmes vertuistes ! (Les fondatrices de la *Retraite* à Genève pourraient faire des récits analogues ! *Réd.*).

Ce que nous préférons dans cette brochure à ces généralisations trop promptes, ce sont tous les détails recueillis par Mme Lœffler durant une longue expérience et qui offrent un autre intérêt que celui de la simple anecdote: par exemple, ses relations depuis 1939 avec un bataillon logé à côté de son bureau jettent un jour particulièrement instructif sur les préoccupations essentielles de nos soldats: jamais, au grand jamais, elle ne les entendit parler de femmes, mais essentiellement de sport, et les champions du ballon rond étaient pour eux des personnages autrement intéressants que les vedettes du cinéma... Il y a des conclusions intéressantes à déduire de cette observation.

M. F.

N. D. L. R. — *Grâce à l'obligeance des éditeurs, notre journal a reçu en dépôt un certain nombre d'exemplaires de la brochure dont il est question ci-dessus, et que nos lecteurs et abonnés pourront se procurer simplement en versant à notre compte de chèques postaux* No I. 943 *la somme de 85 centimes (port compris) et en indiquant de façon lisible leur nom et adresse.*

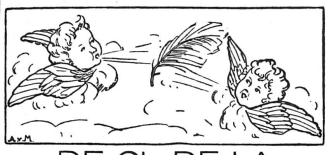

DE-CI, DE-LA

Nos bibliothécaires.

La bibliothèque cantonale tessinoise à Lugano, qui vient de s'installer dans un magnifique édifice tout neuf, est maintenant placée sous la direction d'une femme, Mme Andrina Romelli, Dr ès lettres, dont la science et l'intelligence n'excluent pas, bien au contraire, la grande amabilité, et dont la bonne grâce a été tout spécialement appréciée lors du discours qu'elle prononça le jour de l'inauguration. Ajoutons que l'un des premiers gestes de Mme Romelli a été de veiller à faire classer et compléter la collection du *Mouvement Féministe* que possède la bibliothèque qu'elle dirige.

Chansons populaires et chœurs d'enfants.

On nous prie d'annoncer que l'Ecole Dumuid (Genève) a eu le privilège d'envoyer à Fribourg une de ses collaboratrices, Claire Dumuid, qui a ainsi pu étudier sur place la méthode si appréciée et admirée qu'applique l'abbé Bovet à la direction des chœurs d'enfants. Aussi dès la rentrée des classes en septembre, un chœur d'enfants travaillera selon ces préceptes à l'Ecole Dumuid, et de plus, un cours donné par l'abbé Bovet lui-même est prévu pour les adultes désireux d'appliquer cette méthode.

S'adresser pour tous renseignements et inscriptions à l'Ecole Dumuid, 19, rue Lamartine, Genève.

Education civique.

A l'assemblée consacrée à l'éducation nationale, tenue à Aarau par la Nouvelle Société Helvétique, Mlle Hélène Stucki, professeur à l'Ecole normale de Berne, a attiré l'attention des assistants sur le travail accompli par les associations féminines et par de nombreuses femmes qui, depuis de longues années, s'efforcent de faire l'éducation civique des femmes. A la suite de quoi, Mlle Stucki a été appelée à faire partie du comité d'action qui a pour tâche de développer cette éducation à la fois civique et nationale. S. F.

Libéralités.

En souvenir de sa sœur Jenny Bonjour, décédée en 1911, dont le souvenir vit encore à l'Ecole supérieure des jeunes filles de Lausanne, où elle fut un professeur éminent, Félix Bonjour, ancien directeur de *La Revue*, à Lausanne, a légué à la ville de Lausanne une somme de fr. 30.000, à charge pour elle de créer une « Fondation Jenny H. Bonjour ». Celle-ci répartira chaque année l'intérêt de cette somme entre une ou deux institutrices qui ne seraient pas en état de s'accorder les soins ou le repos exigée par leur santé. La préférence sera donnée aux maîtresses ou aux anciennes maîtresses de l'Ecole supérieure et Gymnase de la ville de Lausanne et, en seconde ligne, à des institutrices, anciennes élèves de l'Ecole supérieure, qui auraient passé de longues années à l'étranger.

Cette Fondation sera administrée par une Commission de cinq membres dont trois membres élus par la conférence des maîtres et maîtresses de l'Ecole supérieure communale et deux par l'Association des anciennes élèves.

S. B.

Succès féminin.

Le 13 mai dernier a été soutenue, à l'Université de Neuchâtel, une importante thèse historique. Sous ce titre *Le rôle joué par le Comté de Neuchâtel dans la politique suisse et dans la politique française à la fin du XVme siècle et au début du XVIme siècle*, Mlle Gisèle Reutter a fait une étude fouillée de l'histoire diplomatique et militaire entre 1474 et 1530. Son intention première, après avoir obtenu à l'Université de Neuchâtel sa licence en histoire et géographie, et passé deux ans à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes de Paris (section historique et philologique), était de préparer en Sorbonne les deux thèses de doctorat. Les événements l'ont obligée à rentrer au pays et à choisir un sujet local que, d'ailleurs, sur les conseils du professeur Louis Halphen, elle élargit jusqu'à lui donner une portée européenne.

La soutenance fut animée et brillante. La candidate résuma lucidement les éléments de son travail puis répondit avec à-propos et sûreté aux objections de MM. les professeurs Arthur Piaget et Eddy Bauer. Ces derniers reconnurent de bonne grâce les mérites de la méthode et la richesse de la documentation de l'auteur, à qui le doctorat ès-lettres fut conféré avec les vives félicitations du jury. M. J.

La deuxième série de démonstrations débuta le 25 août déjà, les premières prunes étant mûres et les tomates abondantes. L'ambition était d'apporter aux ménagères les procédés au moment où les jardins fournissaient les produits à conserver. Le programme de la deuxième campagne était assez indentique au premier : conserves, recettes nouvelles ; mais en plus la question de l'alimentation rationnelle en temps de restrictions y fut traitée avec la simplicité nécessaire. A cette deuxième « vague » de démonstrations, succès plus grand encore. Dans les villes, il faut trouver des locaux plus spacieux pour contenir la foule ; dans le district du Locle, Mme Perret-Kraehenbuhl ne craint pas de faire des voyages de deux jours avec une aide, pour apporter aux femmes de la vallée de la Brévine et jusqu'au hameau du Bémont la preuve de la sollicitude des autorités. Les ménagères sont si heureuses de ces cours organisés exprès pour elles que, dans plusieurs de ces villages de montagne, elles demandèrent à la conférencière de poursuivre son enseignement et l'on vit le Cerneux-Péquignot octroyer à l'apôtre de l'économie de guerre une subvention qui lui permit de prolonger son cours jusqu'à 8 séances. Dans plusieurs communes sans école ménagère, il fallut apporter un fourneau à « Butagaz » et rassembler chez les voisines les ustensiles indispensables. Presque partout, des auditrices fournirent elles-mêmes les denrées à conserver et partout le moment de la dégustation amena des réflexions fort élogieuses pour la maîtresse ménagère.

La troisième série de démonstrations avait pour but unique l'enseignement de l'entretien des vêtement. En plus des préceptes essentiels sur l'économie de savon, la nécessité d'adoucir nos eaux calcaires, l'utilisation de l'eau de pluie, du lierre, de la saponaire, même du sel de cuisine, furent prodigués les petits « trucs » pour faire durer, éviter l'usure et faire revivre. Mais malgré une propagande bien faite, malgré l'excellence des maîtresses professionnelles devenues de vraies spécialistes, cette démonstration eut moins de succès et la statistique des présences montre un grand recul. La cuisine intéresse bien davantage. Il est vrai que l'obligation d'apporter trois fois par jour des repas sur la table cause à la majorité des ménagères un souci plus grand et plus renouvelé que le soin des tissus.

En résumé, pendant cette année 1941-42, la Commission cantonale a fait donner 184 démonstrations. Le nombre des auditrices peut être estimé à 8300 en chiffre rond. La plupart des communes ont vu 3 démonstrations différentes. Dans les grandes localités, le même programme fut répété plusieurs fois.

En outre, des cours de 6 à 8 séances ont été organisés par des maîtresses professionnelles ou des lingères diplômées dans 4 villages du vignoble, afin d'apprendre aux ménagères à raccommoder le linge. La fréquentation en a été excellente et cet enseignement progressif a été apprécié et suivi précisément par les femmes que l'on désirait attirer : jeunes mamans, femmes de milieux peu aisés. En plus, la Commission cantonale a contribué à organiser à la fabrique de chocolat Suchard S. A. des démonstrations très courtes, faites à la sortie du travail, sur la lessive et l'entretien des vêtements. La Direction de Suchard S. A. a pris à sa charge tous les frais et a même consenti à laisser sortir les ouvrières plus tôt. 91 ouvrières sur 150 suivirent ces cours et leur manifestèrent un grand intérêt et même un grand plaisir, et les deux maîtresses professionnelles y trouvèrent elles-mêmes une vraie satisfaction. Le Comité exécutif a l'intention de reprendre cette méthode de travail, car il est illusoire d'attirer les ouvrières à des conférences qui les obligent à sortir de chez elles après leurs heures d'usine et de travail ménager.

La Commission cantonale de formation ménagère au service de l'économie de guerre a donc le droit d'être satisfaite, et la comparaison avec les autres cantons n'est pas défavorable à Neuchâtel. Il y a encore beaucoup à faire, mais les expériences de ce premier exercice serviront à perfectionner cet enseignement.

M. J.-W.

Les Expositions

A l'Exposition des Arts appliqués de la Chine et du Japon, (Genève)

Notre intention n'est pas aujourd'hui de relever la part prise par les femmes aux nombreuses expositions que la célébration du Bimillénaire a suscitées à Genève ces mois-ci, nous réservant la possibilité d'y revenir plus à loisir une autre fois ; mais nous tenons à ne pas tarder davantage à marquer, ainsi que cela a été fait lors de la séance officielle d'inauguration, le rôle important tenu dans l'organisation de l'Exposition d'Art asiatique appliqué (Musée d'Ethnographie) par deux femmes. L'une est Mme Lobsiger-Dellenbach, l'insurpassable collaboratrice du Professeur Pittard, la spécialiste, connue de tous les savants, de cette lecture de roseaux gravés, qui sont pour nous d'indéchiffrables rébus, et pour elle la possibilité d'évoquer mille faits et détails de la vie de peuplades primitives à un stade de développement à peu près analogue à celui de nos ancêtres. Et l'autre est Mme Stiassny, Dr. de l'Université de Vienne, membre actif de l'ancien Club-Soroptimist de cette ville, spécialiste éprouvée de l'art asiatique ancien, et dont nos lectrices n'ont pas oublié la pénétrante étude sur la situation de la femme chinoise dans l'antiquité, parue dernièrement dans nos colonnes.

A toutes deux, nos félicitations et remerciements pour ce qu'elles font ainsi indirectement pour notre cause.

M. F.

Productrices et consommatrices

Sur l'initiative de la « Bourse aux légumes » de Lausanne, Mmes Racine-Vallotton, Bridel-de Meuron et Mlle Eva Thévenaz, qui représentent dans cette institution les consommatrices, avaient convoqué, le 31 mai, à l'Ecole supérieure, les maraîchères de la banlieue lausannoise. Une quarantaine de productrices ont assisté à la séance, présidée par Mme Racine, qui a salué la présence de Mlles de Rougemont, déléguée par l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, S. Brenner, représentant l'Office fiduciaire des fruits et légumes de Genève, Fr. Fonjallaz, présidente de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud, et dit le but de cette réunion: développer l'esprit d'entente et de collaboration, qui doit permettre à toutes de s'adapter aux circonstances actuelles.

Mme Chave, maîtresse ménagère, a parlé de l'alimentation rationelle que commandent les circonstances et donné de précieux conseils à ses auditrices. Mlle de Rougemont a insisté sur les devoirs des femmes à l'arrière, devoirs aussi importants que ceux du soldat; en travaillant, plantant, économisant, prévoyant, les femmes jouent un rôle des plus utiles. Puis l'oratrice a commenté les dernières instructions de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation.

Un échange de vues a suivi sur l'aide à la campagne par les jeunes citadines. Avec un effort de compréhension de part et d'autre, ces bonnes volontés peuvent rendre de grands services; on aura soin de ne pas leur infliger des travaux auxquels elles ne sont pas habituées, ni de leur imposer une journée de travail trop longue.

S. B.

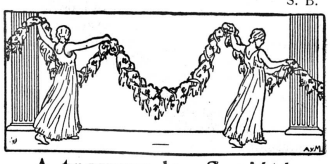

A travers les Sociétés

A Zurich: ouverture d'un hôtel sans alcool en plein centre.

C'est le 16 juillet que la Société féminine des restaurants sans alcool de Zurich a pu ouvrir l'*Hôtel Seidenhof* (autrefois *City-Hôtel*) à la Seidengasse, donc à deux pas de la Bahnhofstrasse, et en plein centre de la ville. Il y a exactement 5 mois que cet hôtel a été acheté par la Société des restaurants sans alcool, et durant ce laps de temps, il a été rénové de fond en comble, comme ont pu s'en rendre compte les invités en petit comité, auxquels Mlle Hirzel, la toujours vaillante organisatrice, a fait les honneurs de l'édifice le 14 juillet. Et tant les membres de la Société que les architectes, les voisins, habitants de la maison Jelmoli, les représentants de la banque et d'autres Sociétés, n'ont pas caché leur admiration pour l'œuvre si remarquablement réussie.

Le restaurant attenant à l'hôtel ne pouvant être ouvert qu'en automne, le *Seidenhof* fonctionnera comme hôtel meublé durant les mois d'été. Avis à tous ceux de nos lecteurs que leurs voyages de vacances ou d'affaires amènent à passer une ou plusieurs nuits à Zurich.

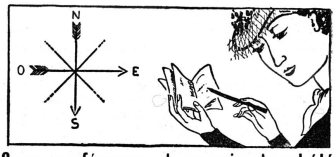

Cours, conférences et causeries de cet été

Du 2 au 30 août:

SOTTENS : *Les cinq minutes de la solidarité*, causeries par Radio, tous les dimanches, à 18 h. 45 :

Dimanche 2 août: *La Goutte de Lait* (Genève).

Dimanche 9 août: *Auberges de jeunesse* (Genève).

Dimanche 16 août: *La Retraite* (Genève).

Dimanche 23 août: *Dispensaire antialcoolique* (Genève).

Dimanche 30 août: *Petites Familles* (Lausanne).

Du 3 au 8 août:

FREIDORF près Bâle : Cours pour la préparation aux Cercles d'études coopératives en Suisse romande. Conférences, discussions par groupes, travaux pratiques, etc. Principaux sujets traités: *Salaire économique et salaire social ; allocations familiales ; l'approvisionnement de la Suisse ; l'extension des cultures ; le rôle de la coopération dans la préparation de l'économie de l'après-guerre ; l'ordre économique libéral et capitaliste est-il fini?; la protection de la famille ; la culture des légumes en plaine et à l'altitude*, etc., etc. Pour tous renseignements s'adresser à Mlle Aline Giroud, secrétaire romande, 7 b, Avenue de Chailly, Lausanne.

Contre les douleurs, migraines, grippe, et rhumatismes, le cachet

SOULAGINE

est toujours efficace

Dépôt général :
Pharmacie du Bourg-de-Four, **E. Homberger,** Dr en pharmacie, Genève

LE BULLETIN
du Conseil International des Femmes
rend compte des activités et défend les intérêts féminins à travers le monde; paraît en trois langues : français, anglais et allemand.
Prix de l'abonnement annuel : Fr. 4.50 suisses.
On s'abonne chez Mlle le Dr Renée Girod, 52, rue des Pâquis, Genève.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91
Explications gratuites de Mme V. Renaud

Tous les combustibles
Bois, tourbe malaxée
Charbons hors carte
s'achètent chez
MAROLF & REY
Gare des Eaux-Vives Tél. 4.32.50

NETTOYAGES
TEINTURES
Noir deuil en 12 h.
Magasins :
9, QUAI DES BERGUES Tél. 2.47.35
7, RUE DE RIVE Tél. 5.19.37
2, R. MICHELI-DU-CREST Tél. 4.17.39
Usine et magasin : 53, RUE DE ST-JEAN Tél. 2.35.95

Bibliothèque pour la jeunesse
Au Blé qui Lève
chez Mme L.-L. DUFOUR
La Vuachère
LAUSANNE
Prêts de livres dans toute la Suisse.
Renseignements gratuits

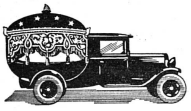

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Soutenez votre „Mouvement" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité